Déclaration préliminaire de l'UNSA Education 64 au C.D.E.N. du jeudi 7 novembre 2019.

Ce CDEN de rentrée s'inscrit dans un contexte de profondes mutations au niveau de la gestion des services déconcentrés de l'état et en particulier dans le ministère de l'Éducation Nationale.

La réforme de la Fonction Publique impacte à la fois les services de l'Éducation Nationale dans les rectorats et les directions départementales mais aura aussi des conséquences dans le fonctionnement de nos instances. L'UNSA Education s'inquiète en particulier de la fusion des Comités d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail avec les Comités Techniques. L'UNSA Education veillera à ce que cette fusion n'aboutisse pas à diluer les sujets au détriment du dialogue social indispensable. **Monsieur le Directeur Académique, nous sommes demandeurs d'une réflexion en amont de cette fusion pour envisager de nouvelles méthodes de travail paritaires.**

Cette rentrée 2019 est marquée également par un **profond malaise des enseignants et non enseignants**. Le drame de Pantin, la mise en place de la réforme des lycées et du baccalauréat, l'inquiétude à propos de la nouvelle réforme des retraites sont révélateurs des tensions qui se sont multipliées ces dernières années dans les écoles et les établissements. Nos collègues enseignants et non enseignants ont besoin de travailler dans la sérénité. **Ils ont besoin de reconnaissance.** Celle-ci passe obligatoirement par l'amélioration de leurs conditions de travail et par une revalorisation salariale. Monsieur le Ministre se rend-il enfin compte que « l'école de la confiance » ne se décrète pas ? **« L'école de la confiance » se construit avec les acteurs qui œuvrent au quotidien auprès des élèves, des collégiens et des lycéens et avec leurs représentants.**

Le bilan de cette rentrée 2019 nous amène à formuler quelques remarques générales.
Dans le 1er degré, la baisse de 384 élèves dans les écoles publiques est l'une des plus importantes de ces dernières années. Elle s'accompagne d'une baisse de 43 élèves dans les écoles privées sous contrat. A l'étude des documents, on peut constater que le nombre d'élèves inscrits en Petite Section est moindre qu'espéré, l'année même de l'obligation de scolarité à 3 ans. Avec une carte scolaire à l'équilibre en termes de postes, cette baisse d'élèves aurait dû traduire une baisse générale du nombre d'élèves par classe. Mais l'année 2019 est aussi celle où notre département a mobilisé 26 postes pour dédoubler les classes de GS et de CE1 des 3 REP. Malgré les 384 élèves en moins (équivalant à 16 postes), **la logique aurait donc voulu que les Pyrénées Atlantiques soient dotées d'un minimum de 10 postes supplémentaires.**

Dans le 2nd degré, la rentrée est marquée par le lancement de la réforme des lycées, nourrie de tensions, d'inquiétudes et de questionnements. Comme l'Unsa Education l'avait imaginé et annoncé, la précipitation de son organisation pèse lourdement sur le climat des établissements.
Dans les collèges, nous déplorons que les classes entre 25 et 30 élèves se multiplient dans le département, même en éducation prioritaire. **Comment peut-on imaginer transmettre un savoir de qualité avec des classes chargées ?**
Cette dégradation des conditions d'accueil des élèves met les équipes enseignantes et de direction en difficultés car elle se fait au détriment de la réussite de tous.

Concernant **la scolarisation des élèves à besoins particuliers**, nous n'avons pas la possibilité de réaliser une analyse constructive pour mettre en valeur la qualité des inclusions par niveau. **Les dispositifs ULIS du second degré ont un taux de remplissage de 116%.** Les structures d'enseignement adapté ont des effectifs en corrélation avec les prévisions. Cependant, les effectifs des SEGPA de Biarritz ou encore Cambo nous interrogent. Enfin, si la scolarisation des élèves en situation de handicap est bien une priorité nationale pour cette rentrée, pour l'UNSA Education, soucieux de transparence, il paraît essentiel de connaître :
- l'enveloppe d'ETP dédiés à l'accompagnement,
- le bilan sur la mise en place des PIAL dans notre département
- le nombre d'élèves accompagnés ou en attente et les modalités d'accompagnement.

Nous vous remercions pour votre écoute.